

Les moyens et les personnels supplémentaires

1 coordinatrice REP

2 dispositifs « Plus de Maîtres que de Classes »

1 enseignante « Emploi Spécifique d'Accompagnement Pédagogique » (ESAP)

1 réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED avec psychologues et soutien pédagogique)

1 classe maternelle moins de 3 ans (Toute Petite Section)

1 dispositif relais

1 dispositif Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS école et collèges)

1 dispositif Unité Pédagogique pour Enfants Allophones Arrivants (UPE2A) 1er et 2nd degré

1 dispositif de Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA)

1 médiateur social en milieu scolaire

2 assistants prévention sécurité

Accompagnement éducatif

Formations supplémentaires pour les enseignants

Classes à effectif réduit



COLLEGES

Le THELLE

Pierre MENDES-FRANCE

ECOLES ELEMENTAIRES

Maurice BELLONTE

Jean MOULIN

ECOLES MATERNELLES

Maurice BELLONTE

Jean MOULIN



PILOTES DU RESEAU

Martial LOUCHERON
Principal du collège du Thelle

Hervé PROT-CHARLES
Principal du collège Pierre Mendès-France

Tatiana DELASALLE
IEN circonscription de Méru

Pascale ZAWOL
Coordinatrice du réseau

Emmanuel LIANDIER
IA IPR Référent

Contact: rep.meru@ac-amiens.fr
03 44 22 11 52

REP de Méru



RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE



La maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- ➡ Renforcer la maîtrise de la langue française et des fondamentaux
- ➡ Permettre une meilleure acquisition du langage mathématique et de la démarche scientifique
- ➡ Développer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information
- ➡ Construire une culture et des savoirs pour une bonne insertion dans le monde économique et social
- ➡ Former les citoyens de demain dans le respect des valeurs de la république



Une école bienveillante et exigeante

- ➡ Pratiquer une évaluation positive en valorisant les réussites et les progrès dans l'acquisition des compétences
- ➡ Favoriser le bien-être et le climat scolaire en développant l'estime de soi et la médiation par les pairs
- ➡ Accompagner l'élève dans ses parcours (santé, avenir, citoyen, artistique et culturel)
- ➡ Renforcer le réseau en favorisant la liaison école/collège
- ➡ Développer l'accompagnement de l'élève dans son travail personnel en dehors de la classe

Une étroite coopération avec les familles et les partenaires

- ➡ Expliciter le rôle de l'école et le sens des apprentissages auprès des partenaires
- ➡ Instaurer un dialogue positif et permanent avec les familles et les autres partenaires
- ➡ Accompagner les familles dans la scolarité de leur enfant, les informer sur les parcours scolaires
- ➡ Développer les partenariats artistiques, sportifs et culturels
- ➡ Faire connaître et valoriser les projets et les actions



VISER LA REUSSITE DE TOUS

Rendre l'élève autonome, responsable et acteur de son orientation